

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de BOIS D'ENNEBOURG

DOSSIER-N° PC 076 106 25 00005

Date de dépôt : 04/09/2025

Demandeur : GIOIA Manon

Pour : Construction d'une maison d'habitation.

Adresse des travaux : HAMEAU DE TROUVILLE

Madame,

Vous avez déposé une demande de permis de construire, le 04/09/2025 pour un projet de construction d'une maison d'habitation situé Hameau de Trouville sur la commune de BOIS D'ENNEBOURG.

Dans le cadre de l'instruction de ce dossier, une demande de pièces complémentaires en date du 22/09/2025, vous a été notifiée le 23/09/2025 par le service urbanisme de la commune de BOIS D'ENNEBOURG.

Vous disposiez, conformément à l'article R.423-39 du code de l'urbanisme, d'un délai de 3 mois à compter de cette date pour compléter votre dossier.

Les pièces manquantes n'ayant pas été produites dans le délai imparti, je vous informe que votre demande a fait l'objet d'une décision tacite de rejet, conformément aux dispositions de l'article susvisé.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à BOIS D'ENNEBOURG,
Le 08/01/2026

**Le Maire
Laurent SOLER**

